



AS/Mon/Inf (2025) 03

1^{er} avril 2025

fmoninfdoc03_2025

Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)

Rapport du séminaire public sur « Les actions globales de lutte contre la corruption : politiques et instruments », tenu le lundi 2 décembre 2024 à Tirana (Albanie)

Séminaire public tenu avec la participation de :

- **S.E. M. Ulsi Manja, ministre albanais de la Justice**
- **S.E. Mme Adea Pirdeni, ministre d'État chargée de la Fonction publique et de la Lutte contre la corruption**
- **M. Olsian Çela, procureur général de la République d'Albanie**
- **M. Altin Dumani, directeur de la Structure spéciale contre la corruption et le crime organisé (SPAK)**
- **Mme Aida Hajnaj, directrice du Bureau national d'enquête (BNE).**

M. Ulsi Manja, ministre albanais de la Justice, explique que la lutte contre la corruption, qui est un aspect essentiel des efforts de réforme de l'Albanie, est cruciale. Il donne un aperçu global des réalisations de la commission d'évaluation des juges et des procureurs et souligne son rôle décisif dans le rétablissement de l'État de droit dans le pays. La commission s'est imposée comme l'une des institutions les plus estimées du pays, largement saluée par l'opinion publique pour la rigueur et l'impartialité de ses évaluations.

Le fait que des personnalités au plus haut niveau de l'État, dont l'ancien Président de la République et un ancien Premier ministre, aient fait l'objet d'une enquête a confirmé la crédibilité de la campagne anti-corruption. La campagne a envoyé un message fort, à savoir que, quel que soit sa fonction ou son statut, personne n'est au-dessus des lois, et a réaffirmé le principe de l'égalité devant la loi.

M. Manja insiste sur le rôle central de la technologie dans l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de solutions numériques a grandement contribué à généraliser les processus et à réduire les risques de malversation. S'inscrivant dans cette volonté de modernisation, une nouvelle stratégie anti-corruption est en cours d'élaboration avec le concours du Conseil de l'Europe, afin de garantir l'alignement sur les bonnes pratiques internationales.

S'agissant des problèmes au sein du système judiciaire, M. Manja rappelle qu'il est important de pourvoir les postes vacants dans le respect des normes internationales. De cette manière, des juges qualifiés et impartiaux seront nommés, au bénéfice de l'intégrité du système judiciaire.

M. Manja souligne par ailleurs la nécessité de mettre en place des mécanismes solides de protection des donneurs d'alerte. Ces protections sont essentielles pour encourager les personnes à dénoncer des pratiques de corruption sans crainte de représailles.

En conclusion, M. Manja se dit convaincu que, grâce à ces politiques et réformes globales, l'Albanie est désormais mieux placée pour s'acquitter de ses obligations et progresser vers son objectif de devenir membre de l'Union européenne. L'approche multidimensionnelle adoptée pour lutter contre la corruption, renforcer l'intégrité du système judiciaire et promouvoir la transparence témoigne de la volonté de l'Albanie de respecter les normes et les valeurs de l'UE.

Mme Adea Pirdeni, ministre d'État chargée de la Fonction publique et de la Lutte contre la corruption, fait un point complet sur les progrès accomplis dans la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique. Elle commence par expliquer l'état actuel de l'Albanie au regard de la procédure de suivi du Groupe d'États contre la corruption (GRECO). Mme Pirdeni déclare que l'Albanie a clôturé avec succès trois cycles d'évaluation du GRECO. S'agissant du quatrième cycle, elle indique que neuf des treize recommandations ont été appliquées avec succès, preuve de l'engagement de l'Albanie à s'attaquer à la corruption. Elle ajoute que le cinquième cycle en cours confirme la détermination de l'Albanie à faire toujours mieux et à améliorer la transparence.

Mme Pirdeni mentionne également la création d'une plateforme en ligne d'information du public sur le patrimoine des agents publics. Cette initiative numérique vise à renforcer la responsabilité des agents publics et la confiance du public à leur égard.

Afin d'appuyer l'action anti-corruption, Mme Pirdeni annonce qu'un coordinateur de l'intégrité a été nommé au sein de chaque ministère. Avec ces nominations stratégiques, l'Albanie affirme clairement sa volonté de promouvoir une culture de l'intégrité au sein de ses structures gouvernementales.

La ministre annonce aussi l'adoption d'une nouvelle loi sur la Police d'État, ce qui témoigne de l'engagement de l'Albanie à réformer et à renforcer ses services répressifs.

L'une des avancées les plus notables soulignées par Mme Pirdeni est la numérisation des services publics. Elle informe que 95 % des services publics sont désormais accessibles en ligne via le portail e-Albania. La transformation numérique permet non seulement d'améliorer l'efficacité des services publics, mais aussi de réduire considérablement les risques de corruption en limitant les interactions directes entre les citoyens et les agents publics.

Pour la suite, elle énonce deux grandes priorités législatives. Tout d'abord, elle rappelle la nécessité de mettre les lois albanaises sur la protection des donneurs d'alerte en conformité avec la législation européenne, conformément à l'engagement de l'Albanie en faveur des bonnes pratiques internationales. Ensuite, elle fait valoir l'importance d'adopter une loi sur le lobbying qui permettra d'améliorer encore la transparence du processus politique.

En conclusion, Mme Pirdeni reconnaît que les pratiques actuelles dans la fonction publique influencent les acteurs économiques. Selon elle, les réformes et les transformations numériques du secteur public ont un impact positif sur l'activité économique, et qu'elles pourraient faire reculer la corruption et faciliter l'exercice d'activités commerciales en Albanie.

Ces mesures globales et les projets à venir montrent que l'Albanie est résolue à lutter contre la corruption, à améliorer l'efficacité de l'administration publique et à s'aligner sur les normes européennes en matière de gouvernance et de transparence.

M. Olsian Çela, procureur général de la République d'Albanie, insiste sur la nécessité de mettre en place une approche globale et multidimensionnelle pour lutter efficacement contre la corruption. Il souligne que la lutte anti-corruption repose sur des techniques et des outils d'enquête spécialisés permettant de mettre au jour des stratagèmes et réseaux complexes.

Selon le procureur général, il est essentiel que les différents services répressifs se coordonnent et coopèrent, notamment pour lutter contre le blanchiment d'argent et la criminalité économique. Une coopération interinstitutionnelle est indispensable pour suivre les flux financiers illicites et démanteler les réseaux de corruption.

Pour soutenir ces efforts, M. Çela informe que 44 procureurs ont été affectés à des unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité. Ces procureurs se concentrent sur les enquêtes et les poursuites dans les affaires de corruption, de criminalité financière et de criminalité organisée.

Par ailleurs, le parquet a renforcé ses efforts de coopération internationale, notamment avec EUROJUST. Cette collaboration renforce la capacité de l'Albanie à traiter les cas de corruption transfrontalière et facilite l'échange d'informations et de bonnes pratiques avec ses homologues européens.

M. Çela précise également que le manuel sur le blanchiment d'argent et le recouvrement d'avoirs a été mis à jour, l'objectif étant que les procureurs s'appuient sur les directives et outils les plus récents pour enquêter efficacement sur les crimes financiers et recouvrer les avoirs obtenus de manière illicite.

Ces mesures attestent de l'engagement de l'Albanie à renforcer son cadre anti-corruption et à s'aligner sur les normes internationales dans la lutte contre la corruption et le crime organisé.

M. Altin Dumani, directeur de la Structure spéciale contre la corruption et le crime organisé (SPAK), expose les responsabilités et les réalisations de la SPAK depuis sa création, en décembre 2019. La SPAK est notamment chargée d'enquêter sur les personnalités de haut rang, y compris les membres de l'exécutif, les députés et les maires.

La structure compte 20 procureurs et 60 enquêteurs du Bureau national d'enquête, et un personnel de soutien. M. Dumani se félicite de l'appui fourni par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la réforme de la justice et souligne l'engagement de la SPAK en faveur de la transparence, de la coopération internationale et des résultats concrets.

Outre l'engagement de poursuites contre des personnalités de haut rang, la SPAK lutte contre la criminalité organisée dans le cadre de sa collaboration avec des services répressifs étrangers. Cette entité, qui a fait de la confiscation d'avoirs une priorité, a saisi environ 150 millions d'euros depuis sa création.

La coopération internationale joue un rôle déterminant dans les opérations de la SPAK, qui a mis en place 42 équipes communes d'enquête et signé des accords de coopération avec des organismes internationaux et plusieurs pays, dont le Monténégro et la Macédoine du Nord.

M. Dumani attribue en partie le succès de la SPAK à son indépendance institutionnelle. Il souligne que les procureurs n'ont pas de statut spécial et reprennent leurs anciennes fonctions après neuf ans de service à la SPAK.

Mme Aida Hajnaj, directrice du Bureau national d'enquête (BNE) donne un aperçu général des activités et défis actuels du Bureau. Le BNE, dernier organisme répressif en date à avoir été créé en Albanie, a pour mission principale de lutter contre la corruption et la criminalité organisée. Mme Hajnaj indique que 40 enquêteurs sur les 60 prévus ont été recrutés. Elle ajoute que les membres du BNE ont suivi une formation financière dispensée par la Commission européenne et axée sur la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle souligne que le développement des capacités opérationnelles du BNE reste un défi permanent. Pour conclure, elle déclare que des séminaires comme celui-ci sont d'une importance vitale pour avancer, compte tenu de la persistance de la corruption en Albanie.

Une discussion s'ensuit, avec la participation de Mme Yasko, Mme Pirdeni, M. Fridez, M. Manja, Sir Christopher Chope, M. Dumani, Mme Nowicka et Mme Gjylameti.